

SÉCURITÉ DES ENTREPRISES À L'INTERNATIONAL. Mise en garde face aux nouvelles menaces

Invité par le C.C.E. (Conseillers du Commerce Extérieur), l'I.H.E.D.N. (Institut des Hautes Études de la Défense Nationale) et l'Université de Rennes1, la semaine dernière à la Faculté des Sciences Économiques, le Général de gendarmerie FAVIER est intervenu auprès des dirigeants bretons travaillant à l'International afin de les mettre en garde face aux nouvelles menaces.



Le général de gendarmerie Favier.

Les certitudes volent en éclats

Dans un monde incertain et en perpétuel mouvement, les menaces à l'international se multiplient. L'environnement stratégique est volatil. Certes, l'impact de la menace des actes terroristes classiques est bien identifié. 60 % des entreprises ont modifié leur perception des risques à l'international tout comme sur notre propre sol mais, si 80 % en ont conscience, plus de 50 % ne se sentent pas, personnellement, exposés ! Les territoires à risques classés en Numéro 1 sont, tout d'abord, le continent africain suivi par l'Asie et l'Europe de l'Est, mais il existe de nombreuses zones grises : Indonésie, Philippines, Birmanie, Malaisie. Ces pays en forte croissance (6 à 8% selon une enquête Opinion Way) ne sont pas sans risque pour notre économie.

Le Cyberworld

Certes, les menaces classiques sur les personnes et les biens ne sont pas nouvelles mais une nouvelle menace est apparue avec l'arrivée des ordinateurs connectés. Avec deux réseaux civil et militaire en 1983, puis le véritable démarrage d'internet grand public en 1994, la cybercriminalité est la criminalité du XXI^{ème} siècle ! Pour mémoire, le Général FAVIER livre quelques chiffres : en 1969, quatre machines étaient connectées, 100 en 1976, puis 1 000 en 1984, 1 million en 1992, 1 milliard en 2001, 10 milliards en 2016 et, en prévision pour 2020, les chiffres oscillent entre 30 et 212 milliards d'objets connectés. Pour ne parler que des utilisateurs d'internet, nous sommes passés de 316 millions en 2000 pour atteindre les 2 milliards en 2010 et, selon les estimations, 4 milliards en 2020 dont 1 milliard de chinois. Face à une telle prolifération d'outils informatiques, les risques sont divers et nombreux : falsifications, copies de codes, usurpation d'identité, défaçonnement des sites officiels, attaques en déni de services, botnets, virus, vol de données, fishing, attaque au Président sans parler de falsifications de cartes bancaires et copie des données des puces...

Que faire ?

L'internet des objets est bavard : 15 millions de SMS et 200 millions de mails sont échangés, chaque minute, dans le monde ! Parlant du Big Data, le général précise que sur 13 serveurs racines, 10 sont implantés aux U.S.A., un au Royaume-Uni, un autre en Suède et le dernier au Japon. Face aux risques de plus en plus nombreux, que doivent faire les entreprises ? Tout d'abord, se protéger précise le Général FAVIER : « **L'assurance ne paraît chère qu'avant l'accident ! L'identité numérique fait partie du patrimoine de l'entreprise. Il en va de son image et de la responsabilité du dirigeant. Il existe un Club des Directeurs de sûreté et de sécurité d'entreprises, mais il faudrait que les dirigeants soient plus sensibles à l'importance stratégique de cette fonction et la mettent de plus en plus en staff direction générale.** » Pour les plus petites entreprises, ne pas hésiter à faire appel régulièrement à un conseil informatique ou à un audit pour déceler les faiblesses de son système. Le plus souvent, il s'agit de négligences humaines et non de failles techniques. Depuis trois ans, la Réserve Citoyenne Cyberdéfense est en charge de l'évangélisation des dirigeants de P.M.E. et des collectivités locales. La gendarmerie et la D.C.I. ont, elles aussi, un travail d'information et de sensibilisation en concertation avec l'ANSII. Cette intervention commune aura lieu à la C.C.I. d'Ille-et-Vilaine le 20 juin prochain.

Tout ceci en matière de prévention, mais que faire en cas d'attaque sérieuse ? Ne pas hésiter à porter plainte au commissariat ou à la gendarmerie la plus proche. Il existe des spécialistes Cyber, mais les recherches peuvent s'avérer longues. On ne peut mettre un gendarme derrière chaque internaute (N.D.L.R.), mais il existe aussi des plateformes de signalement, halte malveillance, sur internet.

Coopération et échanges avec les services de sécurité à l'étranger

En guise de conclusion, la Capitaine Emilie CALBA fit connaître l'existence du service de la

Coopération internationale dépendant du Ministère de l'Intérieur avec un bureau Partenariat dédié au secteur privé. Ce service, première direction police-gendarmerie, apporte son concours pour : soutenir l'exportation de matériels de sécurité militaire et civil, et apporter assistance aux entreprises françaises ayant des intérêts à l'étranger. Cette cellule coopère avec les services de sécurité de 74 pays à travers le monde.

L'avis des chefs d'entreprises

Pour Philippe LE PAPE, dirigeant d'une société de services informatiques, à Saint-Brieuc, il ne se passe pas un mois sans une attaque informatique de l'un de ses clients dont 70 % sont des professionnels. Donc, pour moi, dit-il, notre secteur d'activité va de plus en plus s'orienter vers la sécurité des réseaux. Pour mieux connaître les prestataires, il existe, en Nord Pas de Calais, un service expérimental entre l'Etat et le secteur privé.

Parti, il y a 12 ans, en Thaïlande pour M.P.O., fabricant mayennais de C.D. musique et D.V. Rom cinéma, Eric de GHELLINK était en charge du développement commercial de l'usine pour toute l'Asie. Il faut, dit-il, savoir comment sécuriser ses locaux mais aussi lutter contre la corruption et le piratage. Les Asiatiques prennent peu à peu conscience de la propriété intellectuelle, mais ce n'est pas dans leurs gènes. Il faut connaître les us et coutumes du Pays et leur apporter la formation pour une entente juste et efficace. Il existe beaucoup de réseaux à l'étranger. Il ne faut pas hésiter à les rencontrer tout comme les services officiels des ambassades de plus en plus ouverts aux entreprises.

Enfin, Jean-Christophe PIOT, Président de l'antenne bretonne des Conseillers du Commerce Extérieur de la France et, également, directeur financement & innovation du Groupe ROULLIER se dit très sensible à la protection des données mais aussi des personnes qui partent à l'étranger. En effet, 70 % de l'activité du Groupe se fait à l'international par 2 400 commerciaux répartis dans le monde. Le groupe s'appuie sur un cabinet spécialisé pour mettre en place des protocoles particuliers de protection avec possibilité de géolocalisation par satellites.

Jean-Luc POULAIN